

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 05 NOVEMBRE 2023.**

**Le présent document est rédigé en complément des documents envoyés aux adhérents.**

L'assemblée générale de la section randonnée pédestre du Bas Armagnac Club s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel-Restaurant Solenca à Nogaro. La séance est ouverte à 10h30.

Les adhérents ont été convoqués par courriel ou par courrier postal un mois avant l'assemblée.

Les divers documents utilisés seront mis en ligne sur le site du club : nogaro-rando.fr.

Présents : 79.

Absents - Excusés : Néant

Procurations : Françoise VIGNET à Chantal REY – Jean-Marc PARLANGEAU à Colette PARLANGEAU.

Monsieur le maire de Nogaro, excusé, est représenté par Monsieur Jean-Claude DROUART Adjoint au maire.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre du Gers est représentée par son Président, Monsieur Claude BRUCHAUT.

La Présidente, Chantal REY, remercie les membres présents et donne la parole à Jacques CHOQUET, secrétaire, qui rappelle l'ordre du jour :

- 1) Compte rendu d'activité
- 2) Compte rendu financier
- 3) Désignation de 2 membres pour la commission de contrôle des comptes 2023/2024
- 4) Rapport moral
- 5) Élections au Comité de Direction (3 renouvelables : BORDES Daniel, FABERES Marie-France et REY Chantal, une Démission au sein du bureau : CHOQUET Jacques)
- 6) Le mot des invités
- 7) Questions diverses

### **1) Compte rendu d'activité.**

Ce document, visionné en direct, est présenté par Jacques CHOQUET, Secrétaire. Un nombre d'adhérents en hausse et l'activité de rando douce démontrent un regain de participation aux divers circuits. (voir le rapport d'activité)

Le rapport est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

### **2) Compte rendu financier.**

Le bilan financier, visionné en direct, est expliqué par Monique CANDAU, Trésorière. Vérifié par Jacqueline LAPEYRE et Jean-Pierre DUCASSE, le montant total disponible au 31/08/2023 s'élève à 11820,81 € avec un excédent d'exploitation de 338,39 €. (voir le rapport financier)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

### **3) Désignation de 2 membres pour la commission de contrôle des comptes.**

Jacqueline LAPEYRE et Bernadette BLANCHARD sont nommées pour le contrôle de 2023/2024.

#### **4) Rapport moral.**

Le rapport est présenté par Chantal REY, Présidente. Bâti sur des valeurs humaines, notre club prône toujours son attachement à la Simplicité, la Tolérance, la Modestie, le Respect des autres ... (voir le rapport moral)

Le texte est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

#### **5) Élection des membres du Comité de Direction.**

9 membres composent le Comité de Direction. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans. Un appel à candidatures a été fait au moment de la convocation à l'Assemblée Générale. Un candidat : Jean-Pierre DUCASSE.

Renouvelables en 2023 : BORDES Daniel, FABERES Marie-France et REY Chantal.

Ces 4 membres sont candidats au vote.

Le vote est décidé à bulletins secrets. Catherine GUICHANNE ET Alain LEFEBVRE sont nommés assesseurs.

Le vote donne les résultats suivants :

Votants = 75    Blancs ou Nuls = 0    Exprimés = 75

Ont obtenu : BORDES Daniel : 70 voix, FABERES Marie-France : 72 voix, REY Chantal : 72 voix et DUCASSE Jean-Pierre : 66 voix. (BLETARD Arthur : 3)

Les 4 premiers membres sont élus pour 3 ans au Comité Directeur.

#### **6) Interventions des invités.**

M. Claude BRUCHAUT, Président de la Fédération Française de Randonnée Pédestre du Gers, remercie tous ses collègues des différents clubs qui l'aident dans son travail, en particulier José ORTEGA notre vice-président, responsable « Sentiers / Itinéraires » et du Balisage au sein de la Fédération Française de Randonnée Pédestre du Gers. Le Président s'inquiète cependant, des probables mauvais résultats de certains comités Gersois, comme Lectoure, Montréal-du-Gers ou Condom. En effet, les assemblées générales de ces comités pourraient voir à la baisse le nombre de licenciés dans le Gers.

M. Jean-Claude DROUART Adjoint au maire de Nogaro, remercie le club pour sa participation et son implication au bon déroulement d'Octobre Rose, du Téléthon et de l'arrivée du Tour de France.

Par ailleurs, il nous félicite pour la bonne marche du club au niveau animation et au niveau financier.

#### **7) Questions diverses**

- José ORTEGA prend la parole afin de nous faire part de l'avancement des projets concernant le GRP de Pays d'Armagnac tournant autour des villes de Condom, Vic-Fezensac et Eauze, et le GR101 permettant de relier Nogaro à Lourdes.

- L'achat de tee-shirts, vert flachi, a été très apprécié par les adhérents licenciés. La Présidente se satisfait que les membres soient remarqués dans les randonnées extérieures. Elle en profite pour remercier Maryvonne et Jacques CHOQUET pour leur implication.

- Mme Josiane LAPEYRE interpelle la Présidente, s'interrogeant sur la non-présence dans le rapport financier de demandes de subventions auprès de la Mairie. La Présidente répond que ces subventions n'ont jamais été effectuées par souci d'indépendance du club. Néanmoins, il n'est pas exclu que ces demandes soient faites dans les prochaines saisons.

- Le site Facebook de l'association, créé pendant le covid par José ORTEGA, n'est pas mis en valeur. Hervé SCHICK propose de prendre le relai afin de le faire vivre.

À 12h00, l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture l'Assemblée et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

**Le Secrétaire, Jacques CHOQUET**

**La Présidente, Chantal REY**

